Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Le Luxembourg interdit la culture de la pomme de terre OGM amflora

Par Christophe NOISETTE

Publié le 16/06/2010, modifié le 11/05/2026

Le 16 juin 2010, le ministre de la Santé du Grand Duché du Luxembourg, Mars Di Bartolomeo, a annoncé à l'occasion du colloque "La sécurité dans mon assiette" la décision de son gouvernement d'interdire provisoirement la mise sur le marché des pommes de terre transgéniques "Amflora", en déposant une clause de sauvegarde. Dans le communiqué de presse [1], le ministre précise que *"la commercialisation de cet organisme génétiquement modifié (OGM) avait été autorisée par la Commission européenne [2], sans que les critiques de plusieurs États-membres, dont notamment le Luxembourg n'avaient été prises en compte"*.
L'interdiction, arrêtée par le ministre de la Santé en date du 15 juin 2010, sera effective après la publication de l'arrêté ministériel au Mémorial (NDLR : le journal officiel du Luxembourg).
Le Luxembourg a une position "très réservée" sur les OGM. Ce pays avait déjà déposé une clause de sauvegarde sur le maïs Mon810 (arrêté ministériel du 23 mars 2009) [3]. Ainsi, le deux seuls OGM autorisés à la culture sur le territoire européen sont interdits au Luxembourg.

[1] http://www.gouvernement.lu/salle_pr...

[2] UE - OGM : la pomme de terre Amflora autorisée à la culture

[3] LUXEMBOURG – Le maïs Mon810 interdit à la culture

Adresse de cet article : https://infogm.org/le-luxembourg-interdit-la-culture-de-la-pomme-de-terre-ogm-amflora/